

Séance du 19 janvier 2010

L'an deux mil dix, le 19 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Malestroit, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bernard MILOUX, Maire.

<u>Date de convocation</u> :		<u>Etaient présents</u> : MM. MILOUX, Maire, LE PRIOL, 1 ^{er} adjoint, Mme RIO, 2 ^{ème} adjoint, MM. LE QUERNEC, 3 ^{ème} adjoint, LE BRETON, 5 ^{ème} adjoint, DANY, Mme THOMAS, MM. TREGOUET, LAROZE, BRIEND, CASTILLON, HAVART, MONNIER, HOUEIX conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.
14 janvier 2010		
<u>Nombre de membres</u> :		
en exercice	: 18	
présents	: 14	<u>Absents excusés</u> :
procurations	: 3	M. ROGER, 4 ^{ème} adjoint, qui donne pouvoir à Mme RIO
votants	: 17	M. BAYON qui donne pouvoir à M. LE BRETON Mme GUERRET qui donne pouvoir à M. CASTILLON M. GICQUELLO
		<u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur DANY a été élu secrétaire de séance

◆ **Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux** : modification des statuts pour "la création et la gestion d'abattoir"

Monsieur le Maire indique aux Conseillers Municipaux que la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux par délibération du 25 novembre 2009 a décidé de modifier les statuts de la CCVOL afin de pouvoir s'engager dans le projet de construction et d'exploitation d'un abattoir – atelier de découpe sur le Parc d'Activités du Gros Chêne à Sérent, aux côtés des professionnels (agriculteurs et bouchers) et de neuf collectivités.

A cet effet, les élus communautaires ont décidé d'ajouter la compétence « **création et gestion d'abattoirs** » dans la compétence « 2- Développement économique », dans la rubrique « 2-2 actions de développement économique d'intérêt communautaire ».

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la CCVOL sollicite les communes membres afin qu'elles émettent un avis favorable au transfert de leur compétence en matière économique pour la création et la gestion d'abattoirs au profit de la CCVOL.

Il est ainsi demandé aux conseils municipaux :

- de déléguer la compétence communale « création et gestion d'abattoirs » à la CCVOL,
- d'approuver en conséquence l'extension des compétences de la CCVOL à la création et la gestion d'abattoirs,

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur ce transfert de compétence, à compter de la notification de la délibération du conseil communautaire.

Le Préfet prononcera la modification des statuts de la CCVOL par arrêté, si les conditions de majorité qualifiée requises (article L.5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales) sont réunies.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer afin :

- d'accepter le transfert de sa compétence en matière économique pour la création et la gestion d'abattoirs au profit de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux
- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE à l'unanimité** le transfert de sa compétence en matière économique pour la création et la gestion d'abattoirs au profit de la CCVOL.
- **APPROUVE à l'unanimité** la modification des statuts de la CCVOL telle que suit :

« **création et gestion d'abattoirs** » dans sa compétence « 2- Développement économique », dans la rubrique « 2-2 actions de développement économique d'intérêt communautaire ».

◆ **Finances :**

- Travaux aux Sources (piste d'entraînement cycliste): demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle qu'un crédit de 85.000 € a été inscrit au budget 2009 pour la réalisation d'une piste d'entraînement pour l'école cycliste et aire de pétanque sur le site des Sources.

Un devis a été établi ainsi qu'un plan pour demande de subvention auprès du conseil général du Morbihan.

Le conseil municipal doit délibérer pour solliciter cette aide financière du département.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter une aide financière du Conseil Général du Morbihan pour la réalisation d'une piste d'entraînement pour l'école cycliste et une aire de pétanque pour un montant hors taxes de 71.070,00 euros HT.

Bertrand Dany signale que le stationnement sur le site des sources est difficile en raison de l'absence de marquages au sol.

Jean Le Priol précise que le projet inclut un chemin qui longe le bâtiment pour sécuriser le passage des piétons. Il ajoute qu'il est impossible de faire un marquage au sol sur un simple terrain stabilisé.

Jean-Loup Trégouët souhaite que les panneaux "Point P" soient enlevés du site.

Daniel Le Breton indique que cela est prévu dans le cadre des travaux de peinture du bâtiment.

◆ **Travaux et Urbanisme**

- Plan d'aménagement patrimonial: élaboration

Monsieur le Maire indique que le conseil municipal de Malestroit s'est précédemment prononcé, sur proposition de la commission « Urbanisme et Travaux », en vue de l'établissement de deux projets d'aménagements relatifs à notre Centre Ville.

Il passe la parole à Jean-François Le Quernec, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, en charge de ce dossier pour la présentation de la réflexion menée par la commission qu'il anime et des décisions que le conseil municipal sera invité à prendre.

Jean-François Le Quernec présente la pré-étude réalisée par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) qui sera intégrée au cahier des charges destiné à la consultation de cabinets spécialisés.

Le contenu de la mission

Etude pré-opérationnelle (pré-programmation et faisabilité) organisée en 3 parties :

1- Diagnostic et définition des enjeux.

- diagnostic urbain, architectural, des bâtiments recensés (qualité, usage, capacité d'évolution...)
- diagnostic urbain et paysager des espaces publics (usages, fonctionnements...)
- Recensement des besoins en terme d'équipements, d'aménagement auprès de la Mairie, des utilisateurs, des commerçants...

=> Mise en évidence des premiers enjeux et des pistes de réflexions.

2- Propositions de scénarios d'aménagement.

- Equipements et bâtiments publics
 - > confirmer ou non leur usage,
 - > proposer des évolutions possibles en fonction de la localisation, des caractéristiques, des besoins recensés,
 - > définir des principes d'aménagements des abords,
- Espaces publics centraux
 - > définir des principes d'aménagement (cohérence avec espaces déjà traités)
 - > prise en compte du développement durable (déplacements, gestion des eaux pluviales, plantations, économies d'énergie...)
- Des scénarios illustrés pour une bonne compréhension du projet:
 - > esquisses d'aménagement, plans de composition.
 - > Organigrammes, tableaux (pré-programmation des bâtiments).
 - > Coupes, croquis, schémas.
 - > Photos de référence.

=> Etape de validation d'un ou plusieurs scénarios par les élus.

3- Plan global et programme d'actions.

- finalisation des propositions, des scénarios
- Elaboration d'un plan directeur
 - > Repérage des secteurs et des bâtiments
 - > type d'action à entreprendre
- Fiches actions par bâtiments ou par secteurs
 - > Affectation du bâtiment,
 - > Description détaillée de l'action,
 - > Coût prévisionnel (investissement, gestion),
 - > Montage opérationnel (maître d'ouvrage, procédure),
 - > Phasage, programmation dans le temps.

Le déroulement de l'étude

Compétences requises

- équipe pluridisciplinaire: architecte-urbaniste, paysagiste...

Sélection de l'équipe

- 1ère sélection sur dossier (compétences, références, moyens)
- 2ème sélection après audition (3 ou 4 équipes) qui présenteront
 - leurs structures, composition de l'équipe (qui ? compétences ?),
 - leurs principales références
 - la méthodologie et calendrier d'intervention
 - une offre financière (découpage par phase),

Calendrier prévisionnel

- Durée globale de la mission: 6 à 9 mois.
- Démarrage souhaitée : mars 2010

En conclusion, Jean-François Le Quernec propose au conseil de fusionner en un seul intitulé "Plan d'aménagement patrimonial" les deux projets d'aménagements relatifs au Centre Ville et de procéder dès à présent à la désignation d'une équipe de conception de caractère pluridisciplinaire (urbaniste-architecte-paysagiste) en vue de son établissement.

Il précise qu'un crédit de 40.000 € TTC a été inscrit au budget 2009 et qu'une demande de subvention pourra être transmise auprès du conseil régional dès que le coût définitif sera connu.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité approuve la proposition faite par Jean-François Le Quernec.

◆ Questions diverses

- Eclairage public : maintenance des installations d'éclairage pour 2010

Monsieur le Maire expose que la convention d'entretien des dispositifs d'éclairage public en vigueur jusqu'à présent arrive à terme, il convient de procéder à son renouvellement.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur un nouveau contrat de maintenance d'un montant inférieur à 20.000 € HT, portant sur une durée d'un an, à établir avec la société INEO RESEAUX OUEST Agence Morbihan – Centre de ploërmel.

Après les précisions données par Jean-François Le Quernec, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier la maintenance du réseau d'éclairage public à la société INEO RESEAUX OUEST dans les conditions précitées.

- Demande de local pour le Cercle celtique

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier en date du 29 septembre dernier par lequel le Cercle celtique demande à la commune un local pour permettre le stockage de ses costumes et la possibilité pour les danseurs de se changer avant les déplacements pour des représentations.

Monsieur le Maire précise que l'ancien bureau situé à l'étage de la salle Jehan, occupé auparavant par Jean Le Gal pour la CCVOL est maintenant disponible et pourrait convenir.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre gracieusement à la disposition du Cercle celtique de Malestroit le bureau situé à l'étage de la Salle Jehan et précédemment occupé par le service jeunesse de la CCVOL.

- Eclairage public : horaires d'extinction

Monsieur le Maire rappelle que, lors des dernières semaines, les économies d'énergie ont été présentes dans les débats et naturellement la commune s'est interrogée sur les horaires d'extinction du réseau d'éclairage public notamment pendant la période hivernale.

Une copie des délibérations de 1998 et 1999 définissant les horaires d'extinction du réseau d'éclairage public de Malestroit est remise aux conseillers municipaux.

Monsieur le Maire invite les conseillers à l'aide des indications fournies dans ces délibérations et des informations pouvant être recueillies auprès des Malestroyens, à réfléchir à cette question qui sera évoquée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Jean-François Le Quernec donne des précisions sur le réseau actuel et fait part des difficultés pour harmoniser les horaires d'éclairage en raison du réseau qui ne suit pas forcément les voies publiques.

Gérard Castillon pose la question du pilotage des horaires en raison du nombre d'horloges à régler.

André Briend suggère que la réflexion soit faite à partir d'un plan de situation indiquant clairement les zones d'éclairage par horloge.

Jean-François Le Quernec indique qu'une cartographie détaillée va être demandée à INEO.

Bernard Miloux propose que la commission sécurité se réunisse, une fois les informations complémentaires obtenues auprès de INEO, pour étudier le problème et faire des propositions au conseil municipal.

Le conseil approuve la proposition du Maire.

◆ **Informations diverses**

- Tour de Bretagne des véhicules anciens le 23 mai 2010

Monsieur le Maire informe le conseil que l'association Bretonne des Véhicules Anciens organise son Tour de Bretagne 2010 et propose à Malestroit un arrêt sur le trajet qui se rendra de Plumelec à Redon.

Une réunion avec les organisateurs, la commune, le comité des fêtes et l'Union des Commerçants a permis de définir les besoins en matériel et les modalités d'accueil.

L'enveloppe budgétaire nécessaire à l'organisation de cet arrêt est estimée à 3000 euros (boissons, gâteaux et objets publicitaires).

Il précise que cette manifestation draine 1200 participants composant les équipages pour 600 véhicules pendant 1 h 30.

Il demande au conseil municipal son avis sur l'accueil de cette manifestation.

Le conseil municipal après avoir souligné l'impact de ce tour de Bretagne au niveau médiatique, donne à l'unanimité moins une abstention, son accord pour accueillir cette manifestation pour un coût estimé à 3000 euros.

- Plan de désherbage

Daniel Le Breton informe le conseil qu'un plan de désherbage va être réalisé par le Grand Bassin de l'Oust et sera complété par des formations destinées au personnel technique ainsi qu'aux élus mi-février. Il y aura également une démonstration de matériel.

Jean-Loup Trégouët approuve cette formation en espérant que Malestroit sera un peu mieux nettoyée que l'année passée.

Daniel Le Breton précise que le désherbage est délicat à effectuer car il dépend pour beaucoup des conditions climatiques.

André Briend souligne que dans le cadre d'un objectif tendant vers le zéro pesticides, les Malestroyens devront s'habituer à voir de l'herbe pousser dans les rues.

Jean Le Priol rappelle que le désherbage mécanique effectué il y a quelques années par la balayeuse permettait d'assurer un nettoyage satisfaisant des rues mais que le contentieux actuel avec le fabricant de la balayeuse prive la commune d'un équipement bien utile.

Pierrick Houeix précise que le conseil municipal avait donné son accord pour lancer une consultation pour l'acquisition d'une nouvelle balayeuse sans attendre le résultat du contentieux.

Monsieur le Maire approuve et indique que cette consultation va être lancée rapidement.

- Lotissement de la Gare

A la demande du Maire, Jean-François Le Quernec, fait ensuite un point sur la vente des lots dans le lotissement de la Gare.

Jean-François Le Quernec indique que les 5 lots viabilisés ont fait l'objet d'une publicité par simple avis dans la presse locale.

Quatre d'entre eux ont trouvé acquéreur et ce qui est significatif, il s'agit bien de jeunes couples résidant actuellement en location sur notre commune apportant ainsi confirmation de la pertinence de la démarche engagée à titre expérimental sur cette modeste opération qui est fondée sur la mise en œuvre du Développement Durable (Economie -Social – Environnement).

Riche de ces enseignements et sans attendre, la commission « Urbanisme et Travaux » a engagé une nouvelle réflexion afin de permettre à la commune de Malestroit d'offrir des possibilités de constructions cette fois sur le secteur de « La Croix Zédo »

- Dégradations sur la voirie suite au dégel

Jean-François fait part de la situation de la voirie communale suite au dégel et sur les conséquences prévisibles pour notre projet de budget 2010.

Il précise que la voirie est très endommagée, notamment la voie communautaire reliant la Quenelle au Bois Solon.

Un diagnostic est actuellement en cours de réalisation par les services de l'équipement et permettra de définir un programme pluriannuel de réfection.

- Projet de territoire

Monsieur le Maire rappelle qu'il a transmis le calendrier des groupes projets thématiques du projet de territoire.

Il souligne que les conseillers sont déjà nombreux à avoir répondu favorablement en décidant de participer à certaines de ces réunions. D'ores et déjà il est évident que la commune sera présente à toutes les réunions ce qui est bien et qu'il y aura même plusieurs conseillers de Malestroit pour certains thèmes importants comme la piscine communautaire.

Pour ceux qui n'ont pas encore donné leurs dates de présence, il les invite à le faire rapidement pour que l'ensemble des conseillers sache qui ira aux différentes réunions. L'objectif étant que les conseillers de Malestroit soient très présents en nombre afin de montrer l'intérêt de Malestroit pour tous les thèmes retenus dans le projet de territoire.

Il est décidé de transmettre le tableau actuel récapitulant les personnes qui se sont inscrites pour que l'ensemble des conseillers sache qui sera présent aux réunions.

- Voie de contournement

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière séance, le conseil a demandé que le diaporama projeté par les services du conseil général lors de la réunion publique du 9 novembre 2009 soit transmis à la Mairie qui fera suivre aux conseillers municipaux.

Il précise que ce CD contenant ce diaporama a été reçu lundi en mairie et que les conseillers pourront venir en Mairie, soit pour en prendre une copie en amenant une clé USB, soit emprunter le CD pour le copier sur leur ordinateur.

◆ **Ouverture à toutes propositions**

- Maisons de santé

Gérard Castillon signale que le rapport commandé par Madame Roselyne Bachelot, ministre de la santé, a été rendu lundi et qu'il est consultable sur le site du ministère.

Il précise que ce rapport donne des pistes pour trouver un statut juridique ainsi que des aides financières impliquant fortement les collectivités territoriales.

- Réunion sur la prévention sur le suicide

Jean Monnier remet un dépliant invitant le public à se rendre à une conférence débat sur la prévention du suicide organisée par le Pays de Ploërmel à l'Armoric Cinéma.

- Réunions de conseil municipal

Monsieur le Maire indique que, la réunion de février sera sans doute annulée puisque deux séances sont traditionnellement en Mars.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire remercie les conseillers et le public de leur attention et leur souhaite une bonne fin de soirée.